COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DU CHER 2025 N°5

Le mercredi 19 mars 2025 à 18h00, les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque & de Jeu Provençal se sont réunis au siège sur convocation du Président Gilles VERHAUVEN.

Présents : , JACQUET Vanessa, LAGNEAU Anne-Marie, LUBERNE Dominique, ROBLIN Nicole, DESCHAMPS Gaëtan, FAGUET Marc, GIACALONE Jacques, HEUSICOM Fabrice, KUZMINSKI Dimitri, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, SEGURA Gilbert, Gilles VERHAUVEN.

Excusé : HERNANDEZ Manuela.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°4
2. COURRIERS DIVERS
3. CR AG CDOS + VISIO FFPJP (Marc)
4. CDC OPEN & FEMININ (Fabrice)
5. COMMISSION JEUNES, REGIONAL DU MOULON (Gilbert)
6. NATIONAL (Manuela)
7. CTRL ALCOOLEMIE POUR LES CHAMPIONNATS (Gilles)
8. CHAMPIONNATS 2025
    a) Tenues Joueurs (Vanessa)
    b) Inscriptions (Vanessa-Fabrice)
    c) Documents (Gilles)
9. CONVENTIONS
10. QUESTIONS DIVERSES

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°3

Le compte rendu du 12 février dernier a bien été validé par l'ensemble des membres présents, aucune omission n'a été constatée.

2. COURRIERS DIVERS

- Madame Evelyne CHAPILON, présidente de la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) de la FFPJP, a officialisé la désignation de Monsieur Julien CONSTANT en tant qu'arbitre officiel pour le National des 4 et 5 octobre 2025
- Ville de Bourges : la prochaine réunion, concernant Esprit 2 pour le second semestre, se tiendra le 18 juin à 19h00. Problèmes environnementaux et d'entretien sur le site Esprit 2 en effet, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés soulevant des enjeux environnementaux et de préservation des infrastructures. Une mauvaise gestion des déchets à savoir présence de bouteilles en verre abandonnées en extérieur et dépôt de celles-ci dans des poubelles classiques au lieu des conteneurs dédiés, nettoyage des équipements et obstruction après utilisation : un évier a été bouché par des résidus de graisse. Ce type de négligence engendre des coûts d'entretien évitables et peut endommager durablement les installations mises à disposition. La gestion de l'éclairage au boulodrome a été aussi évoquée, oublie

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

l'activation du mode Tempo, entraînant une consommation excessive d'énergie inutile. Une meilleure vigilance est nécessaire pour éviter ces gaspillages. Il est impératif que les clubs et participants adoptent des comportements responsables pour assurer la pérennité des infrastructures et le prêt de celles-ci. Un rappel des bonnes pratiques sera effectué.

- Toro Pétank de Gironde a exprimé son souhait d'être présent lors de notre National des 4 et 5 octobre prochains, une participation qui ne vient pas mettre en concurrence les personnes qui habituellement sont présents.
- Un rapport d'incident a été transmis par le président de l'AS Herry.
- Trois demandes de prêt de matériel : l'ES Moulon, la Boule Sancoinnaise & la Pétanque des Territoires du Haut Berry ont été accordé.
- Mail de M. Gérard GRELAT concernant le CDC du 16 mars dernier.
- Le Comité a reçu les remerciements pour le geste de solidarité exprimé suite au décès des parents de Didier CARLET (Marmagne Pétanque) et de Dominique LUBERNE.

3. **COMPTE RENDU AG DOC & VISIO AVEC LA FFPJP (Marc)**

a) Compte rendu AG CDOS : Être affilié au Comité Départemental Olympique et Sportif confère une reconnaissance officielle auprès des institutions et des partenaires, renforçant ainsi l'image du comité et facilitant les partenariats avec les collectivités locales et les entreprises. Cette affiliation contribue également au développement des associations sportives en leur donnant accès à des formations adaptées pour les dirigeants, entraîneurs et bénévoles (gestion associative, arbitrage, animation, etc.). Elle permet aussi de bénéficier d'aides pour le développement du sport amateur et de projets spécifiques liés au sport santé, à l'inclusion et au développement durable. Le CDOS accompagne les associations dans leur structuration en apportant un soutien sur les statuts, les demandes de subventions et la gestion administrative. L'affiliation au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) pour 85 euros par an permet également de bénéficier d'une mise en réseau et d'une meilleure visibilité. Les associations affiliées peuvent participer aux événements organisés par le CDOS, tels que des conférences, forums et journées sportives, un accès privilégié à des équipements et services comme le prêt d'une salle de réunion pouvant accueillir 60 personnes.

b) Visio avec la FFPJP : Lors de la visioconférence avec la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, plusieurs thématiques stratégiques et opérationnelles ont été abordées, notamment les partenariats et les aspects financiers. La Fédération encourage les comités régionaux et départementaux à collaborer avec son partenaire financier, le Crédit Mutuel, afin de bénéficier d'un accompagnement spécifique dans la gestion de leurs ressources financières. Un point a été fait sur les dispositions de la loi 2000 relative à l'engagement bénévole. Ce cadre juridique prévoit un dispositif permettant aux bénévoles de bénéficier d'une réduction d'impôt lorsqu'ils renoncent au remboursement de leurs frais kilométriques. Cette disposition, qui repose sur une écriture comptable spécifique, n'engendre aucune charge financière pour les associations affiliées à la FFPJP, tout en offrant un avantage fiscal aux contribuables concernés. Lorsque les bénévoles ne renoncent pas au remboursement de leurs frais, Il est recommandé d'utiliser l'application Michelin comme référence officielle pour le calcul des distances et du prix du km. Une réduction de 6 € sera appliquée aux licences des personnes en situation de handicap, sous réserve de la présentation d'un justificatif officiel attestant de leur reconnaissance administrative. La participation à la visioconférence a été grande puisque il y avait 22 comités avec une participation de 700 personnes.

4. **CDC OPEN & FEMININ** (Fabrice)

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

La 1ère journée du CDC s'est déroulée sans incident. En revanche celle du 16 mars à Esprit 2 a été fortement perturbée par des conditions météorologiques défavorables. Le responsable des arbitres, Dimitri, a su gérer efficacement cette situation en réorganisant l'ensemble des terrains. Certains joueurs ont eu des comportements intolérables. Il est temps que ceux qui critiquent sans cesse prennent conscience du rôle essentiel des bénévoles, sans leur engagement, aucune compétition ne pourrait exister.
Par ailleurs, le CD18 souhaite pour 2026 s'aligner sur le règlement des CRC et CNC pour le jury.

5. **COMMISSION JEUNES & FEMININES (Gilbert)**

Jean-Pierre GAUTRON a signalé la faible mobilisation des équipes du Cher pour son régional. En réponse, j'ai contacté les clubs comptant des jeunes licenciés, à l'exception de ceux déjà inscrits, afin de leur rappeler l'importance de cet événement. Il constituait un test clé en début de saison pour évaluer le niveau de jeu des jeunes, leur offrir une confrontation diversifiée et les préparer aux Championnats Jeunes. Au-delà de l'aspect sportif, cet événement a permis des échanges constructifs entre parents, jeunes joueurs et membres de la Commission Jeunes sur le développement de la pétanque en catégories jeunes. Anne-Marie LAGNEAU et Damien ANGIBAULT Thibault (BF1 confirmés) ont assuré le coaching de certaines équipes benjamins-minimes. En revanche, Gilbert et Gaétan se sont limités à une supervision des cadets et juniors, n'ayant pas encore reçu de document officiel de la FFPJP attestant de leur réussite à l'examen BF1. Le président a proposé une première rencontre le 1er mai 2025, journée choisie en raison de l'organisation de la Journée de la Femme par le Comité. Une réunion de la Commission Jeunes et Féminines est prévue le lundi 24 mars 2025 à 18h00, où le programme détaillé de cette journée sera présenté. Manuela nous a fait part du nombre de licenciés dans le cher Jeunes & Féminines donc : 111 jeunes (Secteur 1 : 27, Secteur 2 : 21, Secteur 3 : 44, secteur 4 : 19)

6. **LE NATIONAL**

À ce jour, 169 équipes sont déjà inscrites, représentant 49 départements à travers le pays. Ce chiffre constitue un excellent indicateur de l'engouement suscité par cet événement d'envergure nationale, prévu dans moins de huit mois. Cette dynamique de participation témoigne non seulement de l'attractivité de la compétition, mais aussi de la reconnaissance du sérieux et de la qualité de l'organisation mise en place. Avec encore plusieurs mois devant nous, ces inscriptions laissent présager un succès prometteur pour cette édition.

7. **CTR ALCOOLEMIE POUR LES CHAMPIONNATS (Gilles)**

Dans un souci de respect des règlements en vigueur et afin de garantir l'intégrité des compétitions, la Fédération Française de Jeu de Pétanque est tenue d'appliquer les dispositions légales relatives à l'alcoolémie et à l'usage de substances prohibées sur les terrains de sport. La mise en place de contrôles est une obligation à laquelle nous ne pouvons-nous soustraire. Ainsi, les membres du comité, à l'exception du président et du président des arbitres, seront habilités par le président à effectuer ces contrôles. Un ordre de mission sera attribué à un membre du comité spécifiquement chargé de cette tâche lors des championnats. Nous comptons sur la compréhension et la coopération de tous afin de préserver l'image de notre discipline et d'assurer des compétitions qui respectent les valeurs du sport.

8. **CHAMPIONNATS 2025**

a) Tenues Joueurs (Vanessa) : Après une analyse des différentes options possibles, la décision s'est portée sur la marque Uhlsport. Ce choix, dicté avant tout par des impératifs de délai, permettra à nos compétiteurs

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

d'être équipés dans les meilleures conditions pour représenter dignement notre département lors des championnats de France, ces équipements sont vendus par AM SPORT.

b) Inscriptions (Vanessa-Fabrice) : Cette année, l'engouement pour les Championnats du Cher une nouvelle fois au rendez-vous, avec pas moins de **165** équipes pour le Promotion, 79 doublettes féminines... Cette forte participation témoigne de l'intérêt croissant pour cette compétition et de la motivation des joueurs à défendre les couleurs de leurs clubs. Quelque rappel à certain club a été fait, attention pour les prochains championnats

c) Documents (Gilles) : Les documents pour les vêtements, pour les qualifiés à la région ont été fait, ils seront disponibles pour les délégués. Une charte des joueuses et joueurs allant à un championnat de France est en cours d'élaboration afin de garantir un cadre respectueux et conforme à l'éthique sportive, elle sera mise en place en 2026.

9. CONVENTION DU 9 PLACES

Une convention encadrant juridiquement le prêt du véhicule 9 places a été élaborée par la secrétaire. A analyser et à valider lors de la prochaine réunion.

10. QUESTIONS DIVERSES

- **Facturation et organisation des formations :** À ce jour, nous sommes toujours en attente de la facture régionale concernant les formations Tronc commun, ainsi que celles du BF1 et des arbitres. Afin d'anticiper au mieux l'organisation des sessions à venir, nous souhaiterions obtenir des précisions sur d'éventuelles nouvelles formations avant la fin de l'année, notamment en ce qui concerne les formations de graphiqueur, d'arbitre BF1 et toute autre session susceptible d'intéresser nos licenciés.
- **Entretien du matériel prêté :** Nous rappelons l'importance d'un nettoyage rigoureux du matériel mis à disposition. Afin de garantir des conditions optimales à tous les utilisateurs, il est impératif que cette tâche soit effectuée avec soin dès la restitution. Il n'est pas acceptable qu'Anne-Marie doive systématiquement repasser derrière pour assurer ce travail. Nous comptons donc sur la vigilance et la coopération de chacun.
- **Application du règlement :** Dans les cas où le règlement spécifique du Cher ne comporte pas d'avenant précis sur certains points, il est essentiel de se référer directement au règlement fédéral. Cela permettra d'éviter toute ambiguïté et d'assurer une application cohérente des règles en vigueur.
- **Accompagnement des jeunes éducateurs :** Une nouvelle procédure a été mise en place pour guider les jeunes souhaitant devenir éducateurs. Cette initiative vise à structurer leur parcours et à leur offrir un cadre clair pour leur formation et leur engagement.
- **Préparation du championnat de tir du 12 avril :** Le championnat de tir approchant à grands pas, il est primordial de vérifier dès à présent la disponibilité des matétiels (boules, poste de tir, ...)
- **Animation du site internet et des réseaux sociaux :** Une réunion est prévue le mercredi 20 mars afin de réunir les volontaires souhaitant contribuer à l'animation du site internet et de la page Facebook du comité. L'objectif est de dynamiser ces plateformes en y publiant régulièrement des photos et du contenu pertinent sur nos événements et nos actions.
- **Recensement des terrains de pétanque :** Didier a réalisé un travail important en dressant un book détaillé recensant l'ensemble des terrains de pétanque du Cher. Ce document comprend des informations précises sur chaque installation, notamment le nombre de terrains disponibles et l'éclairage, offrant ainsi un outil de référence précieux.

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- **Journée de la femme et journée des jeunes :** Il est primordial que l'affiche de la Journée de la Femme ainsi que celle dédiée aux jeunes soient réalisées rapidement. Didier se chargera de leur conception, tandis que Dominique prendra en main les inscriptions, dont la date limite est fixée au dimanche 20 avril. À noter que, pour cette journée, un menu enfant fait maison sera proposé en alternative au plateau repas habituel.
- **Engagement des arbitres lors du championnat de tir :** Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers les arbitres du Cher pour leur geste lors du premier championnat de tir à Beffes. Pour assurer le bon déroulement du championnat, il est nécessaire de prévoir quatre personnes par poste de tir, soit un total de 24 personnes arbitres compris.
- **Réunion de la commission Jeunes et Féminines :** Une réunion de la commission Jeunes et Féminines se tiendra le lundi 24 mars à 17h30.
- **Requête de St Florent :** Pascal MICH, de Saint-Florent, a adressé une requête concernant la prise en charge des frais kilométriques pour le CNC 2024, en s'appuyant sur le barème Michelin. Sa demande a été acceptée, compte tenu du fait que ce club représente le Comité du Cher.

Prochaine réunion du Comité : mercredi 9 avril à 18h00

Le Président Gilles VERHAUVEN

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE
COMITE
DU
CHER

La Secrétaire Dominique LUBERNE

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr